Toulouse : l’ex député PS de la Haute-Garonne Kader Arif renvoyé en procès devant la Cour de justice de la République

08/07/2021 à 14h49



[…]

La commission d’instruction de la CJR a décidé mercredi de renvoyer Kader Arif devant la formation de jugement de l’institution pour “prise illégale d’intérêts, atteinte à la liberté d’accès à l’égalité des marchés publics et détournement de fonds publics en sa qualité de ministre délégué chargé des anciens combattants”.

Kader Arif, qui fut aussi eurodéputé et député socialiste de la Haute-Garonne, est accusé d’avoir fait conclure entre février et avril 2014, alors qu’il était secrétaire d’Etat aux Anciens combattants, un contrat portant notamment sur du “media-training” entre le ministère de la Défense et une société gérée par son frère, dont le nom n’apparaissait pas.

Le marché s’élevait à 60.000 euros pour six ou sept sessions de “media-training”, mais une seule avait été réalisée.

[…]

Il était déjà fragilisé par une enquête ouverte par le parquet de Toulouse après un signalement, en septembre 2014, d'élus d'opposition (ex-UMP) de l'ancienne région Midi-Pyrénées, terre d'élection de Kader Arif.
Ils avaient dénoncé "des anomalies" dans les relations contractuelles entre le conseil régional et deux sociétés successives, AWF Musique puis AWF, appartenant notamment à Aissa Arif, un frère de Kader Arif et à leurs neveux.

[…]

L'article dans son intégralité sur *France 3 édition régionale*